

**MESURES PRISES CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE L'OMC SUR
L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS PAR L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)

La communication ci-après, reçue le 22 juin 2023, est distribuée à la demande de l'IICA.

Les organisations ayant le statut d'observateur auprès du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires (Comité SPS) de l'OMC sont invitées à présenter des rapports sur les activités qu'elles ont menées pour favoriser la compréhension et la mise en œuvre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). L'IICA souhaite présenter quelques mesures ou activités qui, selon lui, pourraient intéresser le Comité.

1 APPUI AUX FORUMS MULTILATÉRAUX DANS LE DOMAINE SPS

1.1 Colloques du Codex Alimentarius

1.1. En collaboration avec le Bureau du Codex aux États-Unis, le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CCLAC) et le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA), l'IICA continue d'aider ses pays membres à participer activement au Codex Alimentarius, grâce à un programme annuel de colloques pour les pays visés par le CCLAC et le CCAFRICA et les États-Unis. À l'occasion de ces colloques, les deux régions (soit 43% des membres du Codex) ont discuté et échangé des vues sur les différents points à l'ordre du jour de chacune des réunions officielles du Codex Alimentarius. Ces rencontres motivent les pays en développement et les aident à participer plus activement, au niveau individuel comme au niveau régional. Les colloques les plus récents ont été les suivants:

- Mars 2023 – préparation de la 16^{ème} session du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF16).
- Avril 2023 – préparation de la 26^{ème} session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS26).
- Avril 2023 – préparation de la 47^{ème} session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL47).
- Mai 2023 – 42^{ème} session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS42).
- Juin 2023 – préparation de la 54^{ème} session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR54).

1.2. Ces activités étaient l'occasion pour les délégués de ces deux régions et des États-Unis d'analyser des questions présentant un intérêt commun, et d'élaborer des stratégies de participation régionale avant la tenue des réunions des comités du Codex.

1.2 Colloques du Codex Alimentarius pour le secteur privé

1.3. En partenariat avec le Conseil des exportateurs de produits laitiers des États-Unis (USDEC), l'IICA a organisé les colloques suivants, destinés aux parties prenantes du secteur privé, en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes, participant aux activités du Codex Alimentarius:

- Mars 2023 – préparation de la 43^{ème} session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU43).
- Mai 2023 – préparation de la 47^{ème} session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL47).

1.4. Ces activités se sont tenues virtuellement, avec interprétation simultanée en anglais/espagnol, et ont été ponctuées d'exposés présentés par des experts renommés en provenance des Amériques.

1.3 Session de coordination régionale relative aux questions SPS de l'OMC

1.5. Contribuant aux efforts régionaux visant à renforcer les capacités sur le continent en matière d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, et en collaboration avec plusieurs de ses membres, l'IICA a organisé en mars 2023 sa sixième session de coordination sur les questions relatives au Comité SPS de l'OMC. La réunion, à laquelle quelque 150 participants de 32 pays ont pris part, s'est tenue virtuellement avec une interprétation simultanée en anglais, en espagnol et en français. Cette sixième session, portant sur les principales questions faisant actuellement l'objet de discussions au sein du Comité SPS de l'OMC, a permis d'examiner des questions en lien avec les groupes de travail sur la Déclaration relative aux questions SPS pour la douzième Conférence ministérielle de l'OMC ([WT/MIN\(22\)/27](#)), l'approche réglementaire des produits vétérinaires et la détermination des limites maximales de résidus (LMR) en vue de la réalisation d'objectifs environnementaux. La prochaine session de coordination sur les questions relatives au Comité SPS de l'OMC se tiendra en juillet 2023 dans le cadre de la préparation de la 86^{ème} session du Comité SPS de l'OMC.

1.4 Activités récentes du Groupe interaméricain de coordination de la protection des végétaux (GICSV)

1.6. Depuis la création du GICSV, l'IICA assure le secrétariat technique du GICSV à titre permanent et héberge actuellement [son site Web](#). Ces dernières années, il y a eu de nombreuses activités, et un programme de travail axé sur le renforcement institutionnel, la coordination et les principales questions phytosanitaires émergentes. Les événements et activités les plus pertinents réalisés pendant la période visée par le présent rapport ont été les suivants:

- Avril 2023 – Atelier régional ePhyto
- Mai 2023 – Réunion sur la dynamique et le plan de travail des groupes de travail
- Juin 2023 – Réunion du Comité de coordination du GICSV
- Juin 2023 – "Déclaration du GICSV sur le manque de produits phytosanitaires autorisés pour la lutte contre les criquets".

2 NORMES INTERNATIONALES ET RÉGLEMENTATIONS SPS

2.1 Session stratégique sur les directives de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

2.1. Afin d'améliorer la coordination et de promouvoir une formulation plus harmonisée des observations sur les chapitres du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OMSA, l'IICA a organisé en mai et juin 2023 les treizième et quatorzième éditions de sa séance stratégique en collaboration avec l'USDA, qui l'a parrainée. Questions relatives au glossaire/définition de la volaille; à la fièvre aphteuse; à l'encéphalopathie spongiforme bovine; à l'accès au site Web de l'OMSA réservé aux délégués; au centre de collaboration en économie de la santé animale; à la grippe aviaire (vaccination et commerce); aux questions relatives au code aquatique; à l'abattage des animaux (chapitre 7.5); à la tremblante et à la grippe aviaire.

3 AUTRES ACTIVITÉS

3.1 Projet de bloc commercial latino-américain

3.1. Dans le cadre d'un partenariat entre l'IICA et l'USDA, le projet de bloc commercial latino-américain prévoit des services de conseil techniques sur des questions relatives à la santé agricole, à la sécurité sanitaire et à la qualité des produits alimentaires. Avec l'appui d'instructeurs principaux certifiés, il est principalement axé sur les entreprises, les organisations et les producteurs qui ont besoin de recevoir une formation concernant la Loi des États-Unis sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSMA). Outre des cours de formation en présentiel, l'assistance technique fournie dans le cadre du projet consiste en des visites d'usines de production où les personnes qui suivent la formation peuvent assister à des audits.

3.2. Entre avril 2023 et juin 2023, 20 initiatives au total ont été menées. Sur ces 20 initiatives, 13 impliquaient une assistance technique permanente aux institutions gouvernementales de l'Équateur, de la République dominicaine, du Guatemala et du Pérou pour l'élaboration de modèles pilotes d'inspection de la sécurité sanitaire des produits alimentaires fondés sur les risques. En outre, 6 ateliers officiels pendant lesquels plus de 200 producteurs agricoles ont été formés à la réglementation sur la traçabilité, au système HACCP, aux bonnes pratiques en matière de documentation et au renforcement des capacités concernant les règles de la FSMA. Enfin, la première réunion régionale pour le renforcement des capacités techniques s'est tenue au premier semestre de 2023, avec la participation de plus de 20 acteurs stratégiques de la région, y compris des spécialistes de l'agriculture et des directeurs des services de sécurité sanitaire des aliments. Cet événement a créé un cadre pour l'harmonisation des règlements techniques en matière de sécurité sanitaire des aliments, la promotion du commerce intra et interrégional, et la facilitation des exportations de produits alimentaires vers les États-Unis.

3.2 Peste porcine africaine

3.3. Conformément au Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), l'IICA a mené des actions de formation sur la prévention de la peste porcine africaine (PPA) dans les pays d'Amérique et des Caraïbes, qui en sont toujours exempts. Une coordination est en cours de mise en place avec différents organismes internationaux et régionaux (OMSA, FAO, CVP, CAN, CAFHSA, CaribVET, OIRSA, USDA, COPEG).

3.4. Poursuivant son plan de travail pour 2023, l'IICA a récemment organisé les webinaires suivants:

- Mars 2023 – quatrième partie de la série de webinaires sur la communication sur les risques liés à la PPA – " Communication de crise concernant la PPA".
- Avril 2023 – Formation en matière de santé animale sur les maladies transfrontalières.
- Juin 2023 – Manuels de procédures opérationnelles standard en maladies transfrontalières.

3.3 11^{ème} projet sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) du FED – 9^{ème} réunion du Comité consultatif technique

3.5. La 9^{ème} réunion du Comité consultatif technique du 11^{ème} projet sur les mesures SPS du FED s'est tenue les 29 et 30 mars. Le premier jour a porté sur les progrès et les plans pour l'année IV. Le deuxième jour, les participants ont discuté de la voie à suivre, des lacunes et des considérations essentielles pour la poursuite du renforcement des systèmes SPS dans les Caraïbes. Des exposés techniques ont été présentés par l'IICA, l'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSa), le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM), le Ministère de l'agriculture de la République dominicaine, l'Association agroalimentaire des Caraïbes (CABA) et le Réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO).

3.4 Accord de coopération entre l'IICA et l'Agence des médicaments et des produits alimentaires (FDA) – "Mise en œuvre de la Loi sur la modernisation des règles pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires (FSMA) – Identification, recherche, et mise en œuvre d'autres méthodes visant à étendre la sensibilisation à l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale"

3.6. Au cours de la période couverte par le présent rapport, 5 des 12 webinaires d'une série en cours ont été organisés. Les webinaires ont porté sur la règle relative à la traçabilité des produits alimentaires, la règle relative à l'eau pour usage agricole et la règle relative à l'utilisation des terres adjacentes et environnantes, avec la participation d'experts en la matière. Au total, 3 496 personnes, d'environ 30 pays des Amériques et d'Europe, ont participé à ces 5 premiers webinaires. Les enregistrements des séminaires sont disponibles en ligne en [anglais](#) et en [espagnol](#).

3.5 Projet du STDF: Pilotage du recours au Programme d'assurance par des tiers en Amérique centrale (Belize et Honduras) pour améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour la santé publique

3.7. Ce projet pilote vise à améliorer la mise en conformité avec les normes et la réglementation nationales relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires par une meilleure attribution des ressources officielles afin de produire de meilleurs résultats en matière de santé publique et d'ouvrir des débouchés commerciaux plus intéressants. Des séances virtuelles et des ateliers en présentiel ont été récemment organisés, qui visaient à évaluer et à examiner les procédures d'inspection existantes des gouvernements dans les chaînes de valeur de la volaille, des haricots et des noix de coco dans le cas du Belize, et des crevettes issues de l'aquaculture et des produits frais dans le cas du Honduras. Au cours de ces activités, la fréquence des inspections, le profil de risque et d'autres aspects pertinents ont été analysés pour permettre d'améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour la santé publique et le commerce.

3.8. En outre, deux évaluateurs du Belize ont participé à un atelier élaboré par l'ONUDI, lors duquel une séance conjointe a été organisée avec le Honduras pour permettre l'échange des données d'expérience et des connaissances acquises lors de l'atelier. L'objectif principal de cette séance était de donner un aperçu des facteurs que les organismes de réglementation compétents devraient prendre en considération lors de l'évaluation et de l'utilisation des données provenant des programmes volontaires d'assurance par des tiers (APTV). Elle visait également à favoriser un débat sur l'utilisation des APTV au Belize et au Honduras, qui permettrait de progresser vers leur mise en œuvre effective.

3.9. Nous sommes actuellement au stade de la planification finale d'une visite d'apprentissage au Royaume-Uni. Le principal objectif de cette visite est de découvrir comment les organisations du secteur public et du secteur privé coopèrent en ce qui concerne l'utilisation des APTV en matière de sécurité alimentaire dans ce pays. Cette expérience fournira des enseignements et des bonnes pratiques qui seront d'une grande utilité pour la mise en œuvre et l'amélioration des APTV au Belize et au Honduras.

3.10. Pour plus d'informations, veuillez contacter José H. Urdaz (jose.urdaz@iica.int).

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Santé agricole et sécurité sanitaire des produits alimentaires
<http://www.iica.int>
